

JOURNÉE MONDIALE DES ANIMAUX DANS LES LABORATOIRES

MISSION POSSIBLE : LA FIN DES PROTOCOLES FANTÔMES ? UNE VIE APRÈS LE LABORATOIRE POUR TOUS LES ANIMAUX INUTILISÉS !

En ce 24 avril, à l'occasion de la Journée mondiale des animaux dans les laboratoires, le GRAAL en appelle à la responsabilité des fournisseurs et des laboratoires, et les invite à réhabiliter ensemble, sans attendre, les animaux dits excédentaires ou surnuméraires.

En France, selon la dernière étude sur le sujet*, ce sont 2 119 205 animaux non utilisés dans des procédures expérimentales qui ont été déclarés. En cette journée d'engagement pour les animaux de laboratoire, le GRAAL souhaite sensibiliser l'opinion publique, les acteurs du secteur scientifique et de l'industrie à cette réalité parfois méconnue. Des animaux en bonne santé, d'espèces variées, non impliqués dans des protocoles expérimentaux, sont élevés et maintenus dans des conditions de laboratoire par précaution (réserve pour le remplacement, répétabilité de l'expérience...).

Ce sont donc plus de 2 millions d'animaux risquant d'être condamnés à l'euthanasie comme leurs congénères utilisés qui pourraient bénéficier d'une solution alternative, telle que la réhabilitation offerte par le GRAAL et ses partenaires.

**Source : Enquête sur les animaux non utilisés dans des procédures expérimentales sur l'année 2017, du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*

Cette étude se tenant tous les 5 ans, nous aurions espéré pouvoir vous communiquer les chiffres 2022 en cette journée mondiale, mais la publication des résultats de cette enquête n'est pas encore disponible et nous l'attendons fermement.

POUR QU'INUTILISÉ PUISSE RIMER AVEC RÉHABILITÉ

Dans l'attente de solutions à ces protocoles fantômes, ces expérimentations qui ne prennent pas place mais qui continuent à justifier la présence de ces animaux, le GRAAL invite les laboratoires à leur confier leurs animaux témoins et excédentaires dès que possible. L'heure est venue de redonner aux animaux non utilisés la vie qu'ils méritent, de leur offrir cette seconde chance et de leur faire découvrir les joies de la réhabilitation.

Nous avons à cœur de rappeler également aux professionnels du secteur l'importance de calculer au plus juste les besoins en animaux pour éviter cet excédent inutile et ces vies condamnées en vain. Selon les derniers chiffres, plus de 2 millions d'animaux sont utilisés dans le cadre d'expérimentations*, soit un total de plus de 4 millions d'animaux qui se trouvent dans les laboratoires en France. Nous comptons sur vous, laboratoires et fournisseurs, pour participer activement à la transformation du secteur vers des pratiques plus éthiques et plus respectueuses des animaux !

**Source : Utilisation d'animaux à des fins scientifiques dans les établissements français – Enquête statistique 2023*

POUR QU'UTILISÉ PUISSE RIMER AVEC RETRAITÉ

Qu'ils aient été impliqués dans des protocoles expérimentaux ou non, le GRAAL offre une nouvelle vie et une retraite bien méritée aux animaux de laboratoire toutes espèces confondues depuis fin 2004. Ainsi, ce sont plus de 8000 animaux de laboratoire qui ont été réhabilités grâce au travail conjoint des laboratoires, du GRAAL et de ses structures d'accueil partenaires.

En cette journée de sensibilisation, nous encourageons également les laboratoires à travailler en collaboration avec notre association pour offrir une retraite aux animaux, dont l'état de santé le permet, qui ont été utilisés dans le cadre de leurs protocoles.

Depuis plusieurs années, le GRAAL a mis en place une pétition pour que la retraite des animaux de laboratoire en bonne santé en fin de protocole, utilisés comme inutilisés, devienne obligatoire. Pour mettre fin aux euthanasies de convenance en laboratoire (non justifiées sur le plan médical) et instaurer cette retraite obligatoire, nous vous donnons rendez-vous ici : <https://www.mesopinions.com/petition/animaux/demandons-droit-retraite-faveur-animaux-laboratoire/87722>

Pour soutenir le GRAAL et participer à la retraite des animaux de laboratoire, devenez adhérent(e) ou donateur/donatrice de notre association. Ensemble, multiplions les réhabilitations : <https://linktr.ee/comgraal>

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondé en 1997, le GRAAL (Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal) est né de la volonté de militants actifs de créer un mouvement national de défense animale dynamique et novateur. En 2005, le GRAAL lance une action inédite en France et en Europe : la retraite des animaux de laboratoire en collaboration avec les unités de recherche. Le GRAAL est encore aujourd'hui la seule association française à pouvoir réhabiliter toutes les espèces animales présentes en laboratoire (chiens, chats, primates, rongeurs, animaux de ferme, poissons, oiseaux, chevaux, ...) grâce à son réseau de structures d'accueil partenaires (plus de 200 lieux répertoriés en France). Sans l'intervention du GRAAL, et de ses 50 bénévoles, les animaux de laboratoire seraient majoritairement euthanasiés. Ce sont ainsi près de 8000 animaux qui ont pu bénéficier d'une belle retraite après les expérimentations grâce au GRAAL, à ses partenaires et aux laboratoires volontaires qui engagent des moyens humains et financiers à la retraite de leurs animaux et font confiance au GRAAL. L'association estime cependant que de nombreux animaux en bonne santé sont encore euthanasiés chaque année sans aucune nécessité médicale. En plus de ses actions opérationnelles auprès des animaux issus de laboratoire, le GRAAL encourage l'évolution du cadre réglementaire en vigueur, prône une réduction de l'alimentation carnée, initie ou participe à des actions unitaires en concertation avec le milieu associatif au profit des animaux ou de la sauvegarde de l'environnement.

NOUS CONTACTER

- Pour offrir une retraite à vos animaux de laboratoire - Pôle réhabilitation : rehoming@graal-defenseanimale.org
- Pour tout contact presse - Pôle communication : communication@graal-defenseanimale.org
- Pour toute autre demande : contact@graal-defenseanimale.org